



## INFORMATIONS SUR LA CESSION DE DROIT

La cession des droits concerne les droits d'auteur. En France, tout photographe, professionnel ou non, possède automatiquement des droits sur ses images, définis par le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI). La cession de droits est une autorisation écrite permettant l'utilisation d'une photo dans des conditions spécifiques.

Il existe deux types de droits, les **droits moraux** (non cessibles, ils garantissent le respect du nom et de l'œuvre de l'auteur.) et les **droits patrimoniaux** (cessibles, ils permettent l'exploitation commerciale d'une photo.) Il s'agit alors d'une cession de droits et elle concerne tous types de photos (portraits, reportages, paysages).

### A SAVOIR

- > L'auteur de la photographie est toujours propriétaire de l'original (= droits moraux)
- > **Le crédit photographique est obligatoire pour toute utilisation d'une photographie**
- > Une cession de droits est nécessaire pour chaque usage spécifique.
- > Modifier ou dénaturer une photo sans accord de l'auteur est interdit.
- > La rémunération en droit d'auteur est distincte de la rémunération de la prise de vues
- > Toute utilisation non autorisée peut entraîner des poursuites pour contrefaçon.

**Les droits moraux** protègent le nom et l'intégrité de l'œuvre. Ces droits restent toujours à l'auteur et doivent être respectés, même si la photo est publiée. Si vous diffusez une photo, que ce soit pour un usage privé ou professionnel, vous devez mentionner le nom du photographe. Utiliser une image sans accord ni crédit est illégal et nécessite une régularisation.

**Les droits patrimoniaux** permettent l'exploitation commerciale d'une image. Ils sont cédés uniquement par le photographe, via un contrat écrit, précisant : Les droits cédés (usage commercial, promotionnel, édition, etc.), la durée et le lieu d'exploitation, les supports et quantités prévues (web, tirages, etc.). La cession est toujours payante et ne supprime pas l'obligation de créditer l'auteur. Le terme "libre de droits" n'existe pas légalement en France. Tout ce qui n'est pas expressément cédé par l'auteur reste sa propriété

En cas de non-respect des droits moraux (par exemple utilisation des photos sans crédit d'auteur), ou l'utilisation frauduleuse des photo (en cas de vol de photos notamment, défini comme "contrefaçon"), des poursuites seront engagées. Ne pas utiliser une photo sans l'accord de son auteur est strictement interdit, à fortiori si l'utilisation qui en est faite est commerciale ou promotionnelle !

Les tarifs de cession de droits ci-après sont exprimés HT. Pour d'autres tarifs, contacter le photographe. Les tarifs sont basés à partir des Barèmes de l'UPP (Union des Photographes Professionnels). En cas de litige, abus ou délits, ces barèmes feront foi.



## TARIFS · COMMUNICATION NUMERIQUE

Taille d'affichage écran au standard « idéal » 1366x768 pixels en 72 DPI, fichiers non téléchargeables  
**Application coefficient :** Multi photos (x3), exclusivité (x3), diffusion mondiale (x2,5), achat d'espace (x3)

Tarif par photo	1 an	2 ans	/an supp.
<b>Diffusion non commerciale</b> Organisme publics, association, service institutionnels...	180€	270€	+90
<b>Diffusion commerciale <u>sans</u> vente en ligne</b> Entrepreneur, entreprise service, immobilier...	330€	495€	+165€
<b>Diffusion commerciale <u>avec</u> vente en ligne</b> Boutique en ligne, site marchand, ...	615€	925€	+310€

### Projection d'images

Projections, diaporamas, vidéos, bornes, ...

Tarif par photo	1 an	/an supp.
<b>Usage culturel</b> · Projection publique, par organisme publics ou culturel, association	80€	27€
<b>Usage publicitaire</b> · Projection privée, par entreprise, société ou association à but lucratif	120€	41€

## TARIFS · EDITIONS

**Application coefficient :** Multi photos (x3), exclusivité (x3), diffusion mondiale (x2,5), achat d'espace (x3)  
Tarifs applicables pour <100ex, au-delà application des barèmes de l'UPP en vigueur

### Affiches sans achats d'espace non vendues au public

Affiches, posters, théâtre, cinéma

Exemples avec achats d'espace : métro, véhicules, mobilier urbain.

< 50x60 cm	<80x120 cm	<120 x 160 cm	< 240x300 cm	< 360 x 480 cm
496€	743€	1114€	1672€	2507€

### Magazines et quotidiens avec achat d'espace

Prix par photo < 50 000 ex. Photo insérée dans un espace acheté par l'annonceur ou encarté dans un supplément intégré. Par insertion supplémentaire dans un même support : 2ème insertion (+ 50% du prix de la 1ère insertion) ; Au-delà : 25% du prix de la 1ère insertion par image.

> ¼ page	> ½ page	> page	Couverture	4e de couv.
371€	557€	741€	1223€	1037€



# Tarifs | CESSION DE DROIT

## PLV – Publicité sur lieu de vente

Prix par photo < 100 ex.

PLV petit format < 60x80cm	PLV grand format > 60x80cm
600€	996€

## Tirage numérique

Stand, bannières, kakémonos, sérigraphies, bâches

Prix par photo	< 60x80 cm	< 1m	< 2m	< 5m	Au-delà
1 ex	105€	147€	231€	368€	473€

## Dossiers de presse & brochures internes

Ce montant correspond aux droits de reproduction sur une seule face produit et par année.

Par image de la même prise de vues / an	1 image	2 images	3 images	4 images et +
Dossier de presse, prières d'insérer	673€	612€	557€	501€
Brochure interne, dossier commerciaux A4	236€	153€	126€	95€

## Éditions publicitaires & culturelles

Prix par photo < 1000 ex.

	> ¼ page	> ½ page	> page	Couverture	4e de couv.
<b>Éditions publicitaires</b> • Catalogues, dépliants, brochures, flyers, livres offerts en cadeau d'entreprise, cartes de vœux et cartes postales, annuaires, revues d'entreprises à diffusion externes.	275€	360€	423€	763€	610€
<b>Éditions culturelles</b> • Catalogues et cartons d'invitation d'exposition culturelles, programmes de spectacles, brochures culturelles, revues d'entreprises à diffusion interne	134€	175€	207€	372€	297€

## Calendriers

Pour 3000 à 10 000 ex.

	Pour 1 photo	Par image supp.
Calendriers non publicitaires format A4	500€	100€
Calendriers publicitaires format A4 (édités et vendus au public à l'unité)	730€	146€

## Impression sur objets, vêtements & textiles

Ce montant correspond aux droits de reproduction sur une seule face produit et par année.

Tarifs applicables pour <100ex, au-delà application des barèmes de l'UPP en vigueur

Étiquettes & Conditionnements (packaging, cartes)	Vêtements	Objets promotionnels (non vendus)	Objets vendus
575€	106€	412€	536€